

Peemans, Jean-Philippe (dir.), 2008, *Territoires, mondialisation et développement*, Paris/Louvain-la-Neuve, *Alternatives Sud*, 15-1, Editions Syllepse/Centre Tricontinental, 199 p.

Sylvie Ayimpam



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/apad/4022>

DOI : 10.4000/apad.4022

ISSN : 1950-6929

Éditeur

LIT Verlag

Édition imprimée

Date de publication : 15 juin 2009

Pagination : 132-135

Référence électronique

Sylvie Ayimpam, « Peemans, Jean-Philippe (dir.), 2008, *Territoires, mondialisation et développement*, Paris/Louvain-la-Neuve, *Alternatives Sud*, 15-1, Editions Syllepse/Centre Tricontinental, 199 p. », *Bulletin de l'APAD* [En ligne], 29-30 | 2009, mis en ligne le 17 juin 2010, consulté le 24 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/apad/4022> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/apad.4022>

Ce document a été généré automatiquement le 24 septembre 2020.

Bulletin de l'APAD

Peemans, Jean-Philippe (dir.), 2008,
*Territoires, mondialisation et
développement*, Paris/Louvain-la-
Neuve, *Alternatives Sud*, 15-1,
Editions Syllepse/Centre
Tricontinental, 199 p.

Sylvie Ayimpam

- 1 Depuis la décennie 1990, on observe un certain affaiblissement des Etats-Nations lié à la mondialisation de l'économie, mais aussi une tendance au fractionnement interne des Etats: la décentralisation n'est pas sans produire des formes de régionalisme, d'ethnisme et de multiculturalisme. Plusieurs travaux se sont penchés sur ces phénomènes en mettant le « territoire » au cœur de leurs préoccupations¹. Ce numéro thématique de la revue *Alternative Sud* aborde la question du rapport entre « territoires » et « développement » dans le contexte actuel de la mondialisation. Il se préoccupe notamment de savoir s'il y a une éventuelle continuité entre les logiques de développement qui ont été imposées lors de la construction des territoires nationaux et celles qu'imposent aujourd'hui les références à « l'espace global » (pp. 7-8). La problématique est traitée au travers de cas situés au Sud, et plus particulièrement en Afrique, aux Caraïbes et en Amérique latine.
- 2 Dans son éditorial, Jean-Philippe Peemans se penche de manière remarquable sur cette question du rapport entre les logiques qui ont présidé à la construction des Etats-nations et celles qui assignent aujourd'hui les paramètres du référent global à ces derniers (p. 8). Dans ce sens, l'analyse historique et comparée des rapports entre la territorialité et les modalités de développement proposée par Thierry Amougou (p. 41) est à souligner. Ce dernier montre comment en un peu plus d'un demi-siècle, on est passé d'une construction politique du territoire national à une nouvelle construction

qu'il appelle « territorialité concurrentielle », où le territoire se doit d'être un espace économique rentable et performant au sein du marché global.

- 3 En effet l'évolution du contexte international depuis 1980 a influencé les réalités territoriales du développement. Le courant économique néolibéral, devenu dominant, définit désormais le développement comme un processus continu d'adaptation aux exigences de la libéralisation et comme une insertion dans la dynamique de la croissance internationale. Tandis que les institutions internationales imposent leurs normes aux Etats, le secteur privé prescrit les siennes au secteur public. La modernisation devient alors le résultat de la pression des contraintes de l'économie internationale et de la compétitivité des entreprises (Peemans, p.13). Peemans et Amougou mettent en évidence les éléments de continuité et les contradictions entre discours et réalités du processus de mondialisation. Si les discours font apparaître la mondialisation comme inéluctable, l'observation des réalités concrètes montre au contraire que le global n'homogénéise pas tous les espaces malgré ses efforts.
- 4 Les différentes mesures de libéralisation touchent dans les pays du Sud tous les secteurs de l'économie nationale, y compris celui de l'agriculture. Georges Ale et Grégoire Ngalamulume interrogent les conséquences de la logique d'accumulation dans le secteur agricole en Afrique. Au Bénin, comme le montre Georges Ale, sous la pression des institutions internationales comme le FMI ou la Banque mondiale, on assiste à une libéralisation de la filière cotonnière, principale source de croissance (et de devises) pour l'économie nationale. L'Etat béninois, autrefois prépondérant dans cette filière, cède alors sa place à de nouveaux acteurs tels que les entreprises multinationales. Ces dernières rejoignent les petits producteurs paysans, et tous sont indistinctement appelés à la concurrence, à la maximisation du profit et à la performance, etc. Loin d'apporter l'efficacité promise à la filière, la libéralisation provoque bouleverse le jeu socioéconomique, les acteurs en présence ayant des objectifs très divers. Il en résulte une agriculture sous contrat peu sécurisante qui ne suscite pas d'engouement, tandis que la philosophie sur le marché du coton est à « chacun selon ses moyens ». Au final, la libéralisation a d'abord créé chez les paysans une illusion de bien-être subjectif et de renforcement de leur capacité d'intervention, mais cette illusion s'est émoussée avec le temps, vu l'endettement croissant des paysans et la baisse des rendements moyens (pp. 99-100).
- 5 Grégoire Ngalamulume analyse quant à lui, les conséquences de l'échec du modèle de développement agricole suivi par le Congo depuis l'époque coloniale, en examinant le cas de la petite paysannerie dans la région du Kasai. Ce modèle conduit à un échec et une paupérisation massive de la petite paysannerie : faible pouvoir d'achat, difficultés d'écoulement des produits agricoles, absence de stimulants et de soutien réels à la production, etc. (p. 109). Pour pallier aux échecs de l'Etat-Nation et faire face à l'insécurité alimentaire, la petite paysannerie développe et multiplie les structures et organisations locales. On constate donc que la logique d'accumulation, qu'elle soit basée sur le territoire national ou sur le marché global, ne semble pas favorable au développement du secteur agricole en Afrique. Ces contributions remettent finalement en cause la nécessité de la libéralisation du secteur agricole et posent la question de l'intervention de l'Etat et de l'appui aux initiatives locales.
- 6 Comme l'indique Jean-Philippe Peemans, il convient de situer les enjeux du développement autour d'une telle réflexion entre le local, le national et le global (p. 9-11). La dimension locale du développement est de plus en plus soulignée depuis les

changements politiques intervenus dans les pays du Sud avec la fin de la bipolarisation du monde en 1990. Les institutions internationales conditionnent désormais leur aide à la mise en place d'une politique de décentralisation permettant le transfert de certaines compétences aux collectivités locales dans le but d'assainir les finances publiques. Ce processus soulève nombre de questions et notamment celle des contradictions entre des systèmes de valeurs qui reflètent des éthiques différentes du « territoire ». Ainsi, Ibrahim Amoukou et Boubacar Yamba analysent la construction du rapport entre les logiques territoriales et le développement local, à partir de l'exemple de la zone d'Aguié, dans le centre-sud du Niger. Les auteurs se demandent s'il est réellement possible de concilier la vision globale du développement aux aspirations territoriales des communautés rurales (pp. 69-70). Dans ce milieu, la territorialité se construit d'abord sur les formes anciennes d'organisation de la société agraire (comprenant la chefferie traditionnelle, le village et la famille) puis sur celle de l'Etat. Avec la communalisation issue de la décentralisation, la conception traditionnelle du territoire est appelée à céder la place aux logiques géométriques de découpage de l'espace. Celles-ci ne répondant pas aux aspirations de développement de la population, elles poussent à de nombreuses revendications territoriales politiques, dans un contexte de saturation des terroirs villageois et d'une course effrénée pour contrôler l'espace et ses ressources (pp. 81-83).

- 7 A Belle-Fontaine en Haïti, la situation est assez différente. On est en face d'un espace social déserté par l'Etat, mais où la population essaie de s'organiser politiquement afin de contrôler le développement local. Fritz Dorvilier montre dans son analyse qu'après plus d'un siècle de désintérêt pour la politique, les paysans de Belle-Fontaine se forment à la gestion associative afin de maîtriser le développement socio-économique de leur territoire. Pour les membres de la fédération paysanne, le niveau local doit désormais guider politiquement le niveau national. Cette nouvelle gouvernance associative s'inscrit dans une perspective à la fois de sécurisation et d'intégration politique de leur territoire (p. 152). Ces deux contributions montrent que sous un même label, se configurent des visions différentes du « développement local ».
- 8 Bähr et de Lopez traitent, dans le contexte latino-américain, de la question des restructurations socio-territoriales induites par la globalisation du monde du travail. La délocalisation des industries au Nord, leurs implantations dans certaines régions sensibles au Sud, l'arrivée des femmes dans ces nouvelles industries, induisent des recompositions dans l'organisation spatiale des villes. Ainsi, Karen Bähr examine le lien entre les processus de restructuration socio-territoriale liés à la mondialisation et la recrudescence des violences dans l'espace public urbain au Honduras, violences qui touchent particulièrement les femmes. Alors que la mondialisation favorise l'arrivée massive des femmes sur le marché du travail grâce à l'installation des industries textiles dans les petites villes, elle conduit également à la privatisation des espaces urbains. On assiste alors à une aggravation des ségrégations sociospatiales, accélérant la dégradation des espaces publics dans les quartiers défavorisés et l'augmentation de l'insécurité dans ces lieux (p. 167, 171). Par ailleurs, la crise des mécanismes politiques de revendication favorise semble y avoir favorisé le passage de la violence politique dans les années 1970-1980 à la violence sociale que l'on observe aujourd'hui, avec une montée de la criminalité envers les femmes.
- 9 Luis Ernest Lopez interroge le salariat des femmes en examinant les transformations introduites par la globalisation du monde du travail. Il montre à l'exemple de la région

du Mexique frontalière aux USA, les effets de la délocalisation industrielle sur la réorganisation territoriale de la production industrielle et sur la restructuration spatiale des villes. Les transformations opérées dans les espaces sociaux par la mondialisation, en ce qui concerne particulièrement les femmes travailleuses des usines d'assemblage, sources premières de main d'œuvre utilisées par les entreprises multinationales, ont plusieurs conséquences : la séparation et la fragmentation des espaces de production et de reproduction des identités sociales, la déstructuration des rapports hommes/femmes, la mobilité des identités sociales et l'émergence de mouvements culturels (p. 195).

- 10 Ces deux contributions soulèvent des questions transversales à ce numéro : comment résoudre les contradictions et les tensions de plus en plus violentes qui traversent les conditions de la production du territoire urbain, induits par les inégalités croissantes entre les riches et les pauvres ? Que peut signifier l'autonomie au niveau des micro-territoires urbains ou ruraux du Sud par rapport à la globalisation, si l'on considère l'implantation massive des industries dans certaines régions et la fragmentation des identités et des espaces qu'elle entraîne ? Que penser de l'insécurité grandissante à laquelle sont confrontées les populations au Sud ?
- 11 Une des grandes richesses de ce numéro, réside dans le fait que la notion de « territoire » y est traitée dans une perspective large. Notion traversant plusieurs disciplines, entre la science politique et la géographie, la sociologie, l'anthropologie, l'histoire, l'économie, elle est de ce fait même une notion polysémique. On peut apprécier en outre, la posture critique des différentes contributions vis-à-vis des discours courants en matière de « mondialisation », de « territoire » ou de « développement ». On aurait cependant aimé que les conflits fonciers, qui font partie des conséquences des recompositions spatiales induites depuis plusieurs décennies par la logique d'accumulation, y aient un peu plus d'espace. On peut en effet les compter parmi les problèmes cruciaux touchant actuellement la question de la territorialité au Sud.

NOTES

1. L'un des premiers ouvrages en langue française à s'être penché sur ces questions est celui de Bertrand Badie, *La fin des territoires : essai sur le désordre international et sur l'utilité sociale du respect*, Paris, Fayard, 1995.

AUTEUR

SYLVIE AYIMPAM

Institut d'Etudes du Développement, Université Catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve,
Belgique sylvie.ayimpam@uclouvain.be